



ASPRI



Association pour la **S**urvie des étang et de la mer
et de la **P**rotection contre les **R**isques d'**I**nondation

31 rue des Lamparos - 34250 - Palavas les Flots

Tel: 04 67 68 94 74

<http://aspri.hautetfort.com/>

Palavas-Les-Flots le 17 septembre 2013

Objet : Enquête publique du 19 août au 19 septembre 2013 sur les travaux de protection et de Préservation du littoral et du lido de la commune de Villeneuve-Lès-Maguelone

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le grau du Prévost a été réalisé en 1963 par le Département pour permettre une plus grande évacuation des crues à la mer et éviter les inondations.

Cela est d'autant plus indispensable que la particularité de notre secteur c'est que la surface du bassin versant débouchant sur les étangs palavasiens est dix fois supérieure à leur surface.

D'autre part ce bassin versant drainé par plusieurs rivières, le Lez, la Mossons, et la Lironde, connaît une urbanisation galopante, entre 2,5 et 4% par an selon les chiffres fournis par le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE). Le Lez et la Mosson recalibrés ou en voie de l'être en amont ne peuvent plus sortir de leur lit. Donc en période de crue les étangs palavasiens, à pluie équivalente, reçoivent plus d'eau qu'auparavant. Les déversoirs du Lez en amont de Lattes protègent cette commune, et c'est très bien, mais l'eau déviée aboutit tout de même dans les étangs palavasiens.

Il convient donc d'améliorer le rôle de réceptacle des crues joué par les étangs, ainsi que leurs liaisons avec la mer.

Selon nous, il faut y ajouter des portes sur les graus (Prévost, 4 canaux pour le canal, canalettes du Prévost, du Grec et du Méjean) permettant de retarder le remplissage des étangs par la mer en cas de concomitance d'une tempête et d'une crue. Les crues pourraient ainsi s'étaler, protégeant Palavas-Les-Flots, Carnon et Pérols.

En ce qui concerne le secteur visé par l'enquête publique, le grau du Prévost, la réfection de la digue ouest en mer s'impose, et l'îlot de sable qui obstrue le grau à l'entrée de l'étang devrait être entièrement enlevé.

La suppression de ce barrage créant un effet de chasse d'eau permettrait à nouveau à ce grau de jouer pleinement sa fonction. Par ailleurs, les pieux plantés sous le pont de l'Arnel qui gênent l'évacuation de la Mosson devraient aussi être enlevés.

Seulement 10% du sable de l'îlot obstruant le grau seraient utilisés pour les travaux actuellement prévus. Or le lido séparant l'étang de Pierre Blanche de la mer est particulièrement fragile et nécessiterait un renforcement, particulièrement en son milieu. Le renforcer empêcherait les entrées maritimes par forte mer et sauverait l'étang de Pierre Blanche de l'ensablement actuel, assurant aussi la protection du canal du Rhône à Sète.

D'autre part le sable extrait de l'îlot gênant pourrait aussi servir à ré ensabler la plage de la rive droite à Palavas-Les-Flots, qui s'amenuise dangereusement, et ceci sans frais considérables. La porte du Prévost empêcherait aussi la reconstruction de la lentille de sable obstruant le grau. Toute solution partielle serait inutile. Par exemple une porte seulement au grau du Prévost ne servirait à rien, l'eau de mer passant par les autres entrées en cas des tempête.

Par conséquent l'ASPRI ne peut être favorable aux travaux envisagés s'ils n'intègrent pas ces données, car ils répondent trop partiellement à une protection du littoral des communes de Palavas-Les-Flots et Villeneuve -Lés Maguelone

Le Président de l'ASPRI

Jean-Pierre Molle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.P. Molle', is centered on a light green rectangular background.